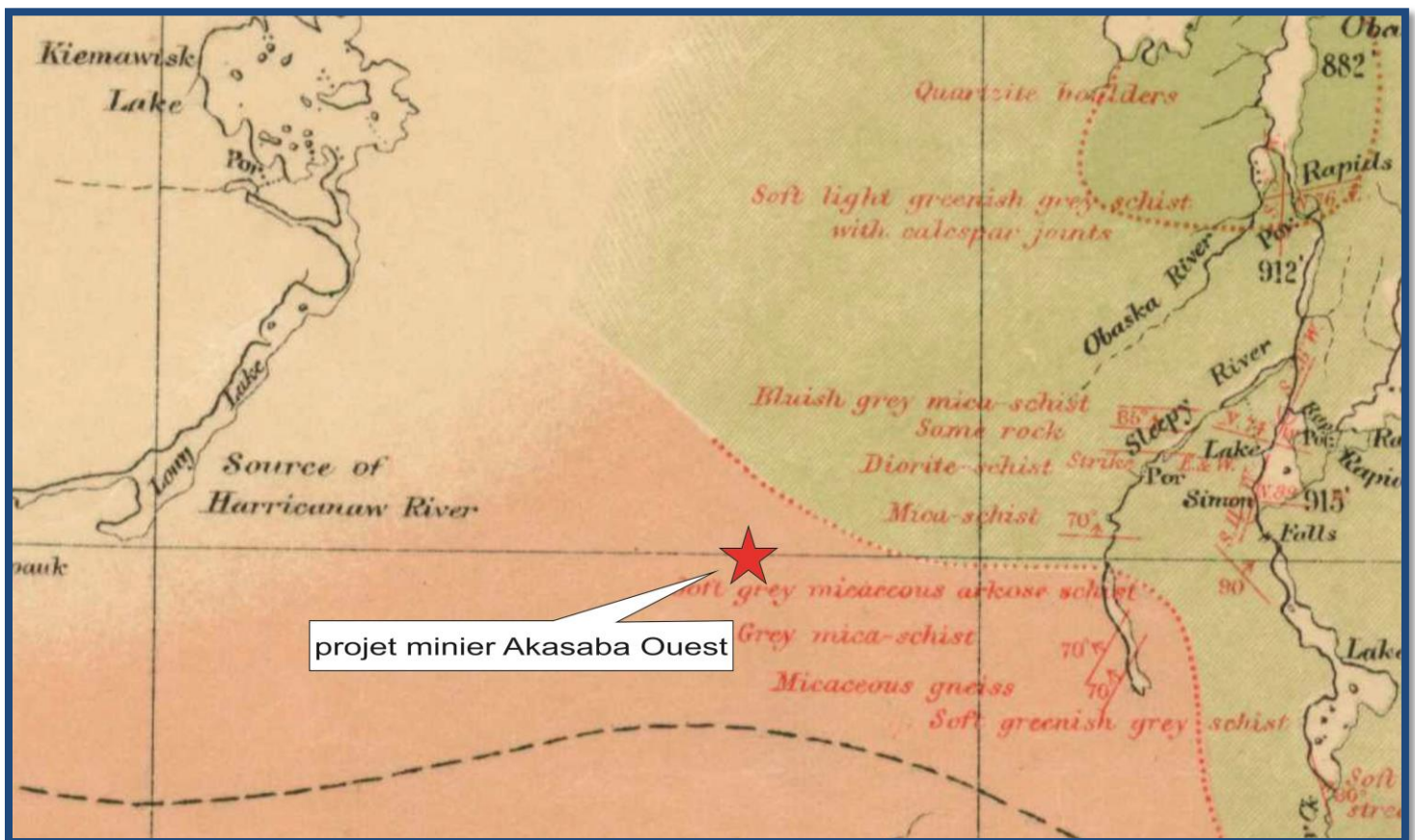


ÉTUDE DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

WSP

PROJET MINIER AKASABA OUEST



Octobre 2014

Photo de la page couverture : Extrait de la carte *Geological map of the basin of Nottaway river*, Service géologique du Canada, 1903

ÉTUDE DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

WSP

PROJET MINIER AKASABA OUEST

Octobre 2014

Référence pour fin de citation :

Archéo-08

2014 : «ÉTUDE DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : WSP, projet minier Akasaba Ouest», Rouyn-Noranda,
28 pages.

Mots-clefs : Archéologie, Étude de potentiel archéologique, WSP, projet minier Akasaba Ouest, Agnico-Eagle,
Vallée-de-l'Or, Abitibi-Témiscamingue, Archéo-08.

Classement : Été 2014, WSP, projet minier Akasaba.docx

Sommaire

Le présent rapport, réalisé par Archéo-08 à la demande de WSP, porte sur l'étude du potentiel archéologique dans les environs du projet minier Akasaba Ouest de la compagnie minière Agnico-Eagle. L'aire désignée d'une superficie de quelque 22 km² fait l'objet d'une étude croisée entre les connaissances archéologiques disponibles à ce jour, les composantes environnementales, une étude de carte et de photo-interprétation ainsi qu'une inspection visuelle. Ce travail a permis d'évaluer le potentiel archéologique de la zone d'étude.

Devant la faiblesse du potentiel archéologique de la zone d'étude, la réalisation d'un inventaire archéologique sur l'ensemble de la zone d'étude n'est pas considérée comme étant une nécessité. Le contexte général de la zone d'étude ne porte pas à considérer que le projet représente un risque important pour les ressources archéologiques. Nous considérons donc que les travaux proposés par Agnico-Eagle pourront être entrepris sans contrainte archéologique.

Équipe de réalisation

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de cette étude :

WSP

Coordination : Gilles Vaillancourt, géographe, M.G.P.

Responsable, milieu humain

Cartographie Paul-André Biron



Coordination du projet : David Laroche, Directeur général intérimaire, archéologue

Rédaction : David Laroche

Gaétan Gauvin

Cartographie : David Laroche

Gaétan Gauvin

Visite de terrain : David Laroche

Vincent Gautier-Doucet

Gaétan Gauvin

Marie-Christine Jeannotte

Table des matières

SOMMAIRE	III
ÉQUIPE DE RÉALISATION	IV
TABLE DES MATIÈRES	V
LISTE DES ILLUSTRATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	VI
1 INTRODUCTION	1
2 CONTEXTE D'UNE ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	5
3 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	7
4 CONTEXTE RÉGIONAL	11
4.1 MILIEU PHYSIQUE	11
4.1.1 GÉOLOGIE	11
4.1.2 GLACIATION	11
4.1.3 MORPHOLOGIE	12
4.1.4 HYDROGRAPHIE	12
4.1.5 VÉGÉTATION	13
4.1.6 FAUNE	14
4.2 OCCUPATION HUMAINE DU TERRITOIRE	16
5 RÉSULTATS	21
6 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	25
BIBLIOGRAPHIE	26
CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE	29

Liste des illustrations

Figure 1	Localisation du projet Akasaba Ouest d'Agnico-Eagle	2
Figure 2	Localisation sur photo aérienne de la zone d'étude	3
Figure 3	Cartographie d'éléments physiques en Jamésie	15
Figure 4	Secteur de potentiel archéologique de la zone d'étude du projet minier Akasaba Ouest.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1	Périodes culturelles de la préhistoire québécoise	19
-----------	---	----

Liste des photographies

Photo 1	Aulne par-dessus le ruisseau.....	23
Photo 2	Exemple de sol humide et marécageux, vers le nord	23
Photo 3	Exemple de l'environnement, vers le sud.....	24

1 Introduction

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet minier Akasaba Ouest de la compagnie minière Agnico-Eagle, WSP Canada a confié à la Corporation Archéo-08 le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique consistant à évaluer les probabilités d'occupations humaines préhistoriques et historiques dans les environs du projet. Le présent rapport rend compte de la méthodologie d'étude et de ses résultats.

La compagnie minière Agnico-Eagle projette l'aménagement de nouvelles installations minières et la création d'un chemin d'accès pouvant y mener. De ce fait, les espaces concernés par ces installations seront définitivement perturbés, détruisant de façon irréversible d'éventuels sites archéologiques qui pourraient s'y trouver.

L'étude de potentiel archéologique est un outil de gestion et de planification qui évalue la probabilité théorique de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques mobiliers ou immobiliers. Celle-ci présente une hiérarchisation cartographiée d'un espace géographique à l'aide d'un système de classification ventilé en degrés : fort, moyen, faible ou nul.

L'aire d'étude est localisée (figure 1) sur le territoire de la ville de Val-d'Or, à une quinzaine de kilomètres au sud-est du noyau urbain. La limite sud de l'aire étudiée se trouve à environ 1,8 km du lac Bayeul, alors que la limite nord se situe à environ deux kilomètres du site Manitou. Le chemin du lac Sabourin traverse la zone d'étude selon un tracé nord-sud, tout en courbant vers l'est à son point milieu dans la zone d'étude. La superficie de la zone d'étude est de l'ordre de 22 km². L'ensemble de la zone est parcouru de ruisseaux et de rivières de faible envergure se déversant à l'ouest dans la rivière Sabourin. Au cœur de la zone d'étude se trouve une butte rocheuse légèrement surélevée par rapport au paysage environnant. Une zone humide, circonscrite par les rivières et la butte, domine le centre ouest de la zone.

Cette étude présente le cadre théorique et l'approche méthodologique utilisés suivis d'une mise en situation du contexte régional tenant compte tant du milieu physique que de l'occupation humaine. Suivent, les résultats obtenus et les conclusions de l'étude.

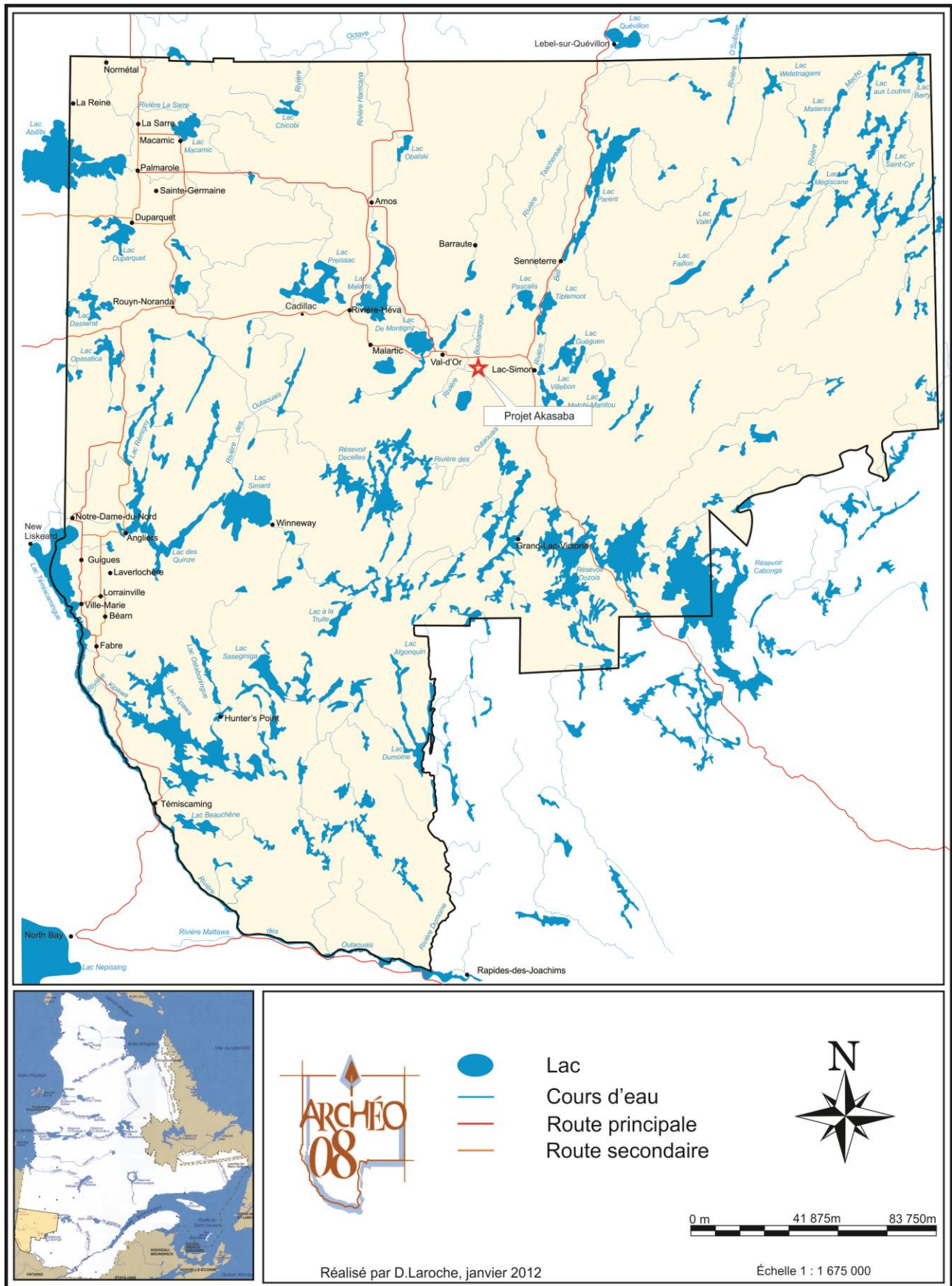


Figure 1 Localisation du projet Akasaba Ouest d'Agnico-Eagle

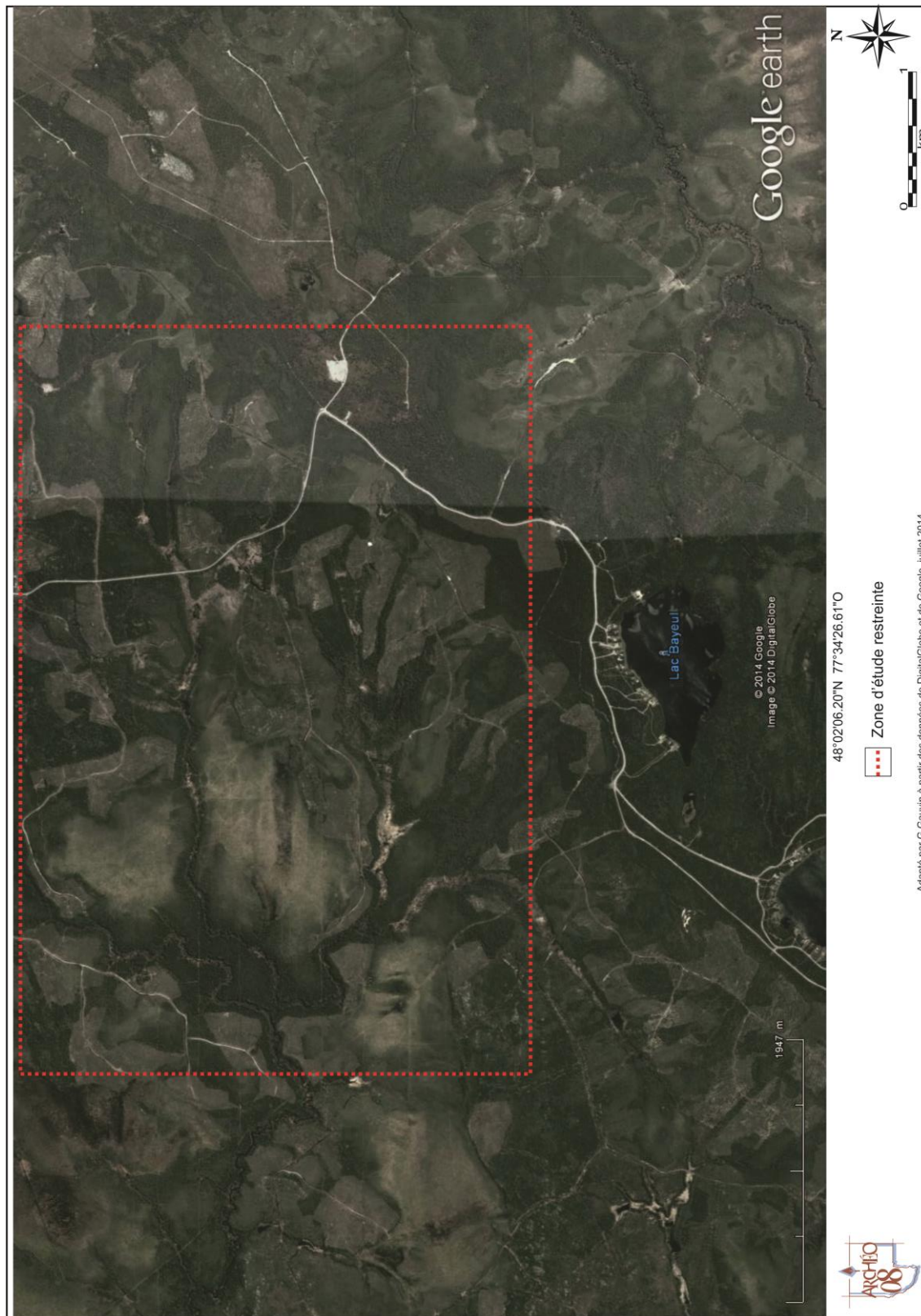


Figure 2 Localisation sur photo aérienne de la zone d'étude

Source : <http://binged.it/1scnyQ8>

2 Contexte d'une étude de potentiel archéologique

L'archéologie se pratique depuis quelques décennies seulement en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie. À ce jour, seule une infime partie (moins de 1%) du territoire régional a été partiellement investigué. Depuis 1987, Archéo-08 y a découvert un peu plus de 550 sites archéologiques, et en a fouillé plus d'une vingtaine. Ce corpus de données a produit une masse d'informations sur laquelle s'appuient 8 millénaires de préhistoire et 4 siècles d'histoire.

D'abord anthropologue, l'archéologue cherche à comprendre comment vivait une société à une époque donnée. Les grandes questions font légion mais ne sont pas exclusives dans sa quête de compréhension et de savoir. L'archéologue tente aussi de comprendre comment les premiers habitants se sont adaptés au territoire.

La recherche archéologique consiste à mener une enquête où chacun des artefacts, structures et prélèvements extraits du sol deviennent des témoins privilégiés qu'il importe d'étudier et d'interpréter. Ainsi, chaque site archéologique est unique et précieux et se doit d'être considéré à sa juste valeur.

Avant de livrer des résultats tangibles, la démarche archéologique franchit plusieurs étapes dont l'étude du potentiel archéologique d'une zone est l'une des premières. Selon les circonstances, elle peut représenter la conclusion d'un processus ou se poursuivre en un inventaire sur le terrain, en fouilles, en analyses et subséquemment, en une mise en valeur.

L'étude du potentiel archéologique d'une zone précise est essentiellement un exercice permettant d'évaluer les probabilités qu'il y ait eu ou non, au cours de la préhistoire et de l'histoire, des utilisations anthropiques d'un lieu. Dans ce cas, ces groupes humains ont-ils laissé sur place des traces ou vestiges témoignant de leur passage? Ultimement, l'archéologue intégrera ces nouvelles connaissances à la sauvegarde et à la mise en valeur des ressources patrimoniales.

Du point de vue du gestionnaire, l'étude du potentiel archéologique via les recommandations qu'elle contient, constitue un outil de planification servant à guider les promoteurs dans le choix préliminaire des emplacements de leurs installations.

Ainsi, en cas de probabilité ou en présence avérée de vestiges archéologiques, deux voies peuvent être empruntées. La première est la poursuite de la démarche archéologique, incontournable pour l'obtention d'un certificat d'autorisation des travaux émis par le gouvernement du Québec. La seconde consiste à déplacer ou modifier le projet de manière à protéger les zones sensibles. Cette seconde alternative est plus souvent employée dans le cas de projets linéaires comme une route.

3 Approche méthodologique

Les archives archéologiques sont fragiles et représentent des témoignages uniques qui ne peuvent être remplacés. Depuis les années soixante-dix, les archéologues ont mis au point des modèles qui permettent d'identifier les zones plus sensibles. Relativement sommaires à leurs débuts, les études de potentiel se sont grandement raffinées au fur et à mesure que les paramètres retenus se sont empiriquement confirmés. L'approche est devenue efficace et pratique mais impose toutefois ses limites.

Elle permet d'abord des résultats fiables basés sur la recherche et la découverte du plus grand nombre de sites archéologiques. C'est donc dans les zones de plus fort potentiel archéologique que sera concentré l'essentiel des efforts de recherches de sites.

L'approche est moins efficace lorsqu'on s'éloigne des voies de circulation aquatiques ou terrestres, là où la rareté et l'éparpillement des sites accentuent les difficultés de repérage. Cependant, le potentiel est réel et mérite considération. En effet, l'histoire de la discipline est émaillée de découvertes surprenantes et inattendues. Ainsi, de la différence intrinsèque de ces sites découle un intérêt scientifique à valeur ajoutée; ces sites excentriques sont à même de provoquer un questionnement particulier et de fournir des réponses non disponibles ailleurs. Dans les zones de moyen et faible potentiel archéologique, des travaux doivent être envisagés, mais ils seront de moindre envergure.

Tenant compte de ce qui précède, la discrimination des zones découle de la prémisse suivante : la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas le fait du hasard mais résulte d'une suite de décisions prises par d'éventuels occupants. Ces choix sont induits par la connaissance, la perception et l'interprétation que les occupants se faisaient de l'environnement et la disponibilité de ses ressources. De plus, des paramètres de nature circonstancielle, sociale, culturelle et économique intervenaient dans ces prises de décisions.

Dans le cadre de telles études, l'archéologue dispose d'éléments dont l'examen combiné permet le profilage des zones. Voici les principaux:

A. La mise à jour des connaissances:

- la révision des publications
- la présence ou l'absence de sites archéologiques déjà connus
- les données ethnologiques, notamment en ce qui concerne les amérindiens

B. Les paramètres biophysiques tels que:

- la climatologie
- la géomorphologie
- la topographie et le relief
- le réseau hydrographique
- le couvert végétal
- la nature et l'état des dépôts de surface
- l'accessibilité aux ressources végétales, animales, lithiques, etc.

C. L'utilisation actuelle des sols :

- l'état imposé à la ressource archéologique

En accord avec cette approche, nous avons développé une méthodologie de type pragmatique¹ s'articulant autour de deux principaux jeux de variables présentant suffisamment de stabilité, de cohérence et de potentiel interactif et servant à interpréter le territoire à l'étude.

Le premier ensemble de variables est constitué de données archéologiques déjà connues. L'étude de ces dernières nous amène à constater ce qui suit:

« Lorsque l'on possède un échantillon de sites archéologiques dans un espace défini, on possède également un échantillon de certains types biophysiques qui ont été synchroniquement et parfois diachroniquement privilégiés par des groupes d'individus dans ce même espace". Bien entendu, les sites connus ne reflètent pas toute la variabilité environnementale qui a pu être favorisée à toutes les époques et par tous les groupes humains. Malgré cela, les données archéologiques sont réelles, puisqu'elles correspondent sans aucun doute à des lieux qui furent occupés par l'homme. L'analyse de ces données devrait permettre d'identifier des types de lieux ayant pu être favorables à l'occupation humaine. »(Laforte 1987).

Ainsi, l'observation des espaces géophysiques utilisés de façon récurrente lors des occupations archéologiques permet d'élaborer des modèles prédictifs sur le potentiel archéologique d'une région donnée.

¹ Le terme pragmatique est utilisé en opposition à un autre courant théorique "plus scientifique" et qui se base essentiellement sur la géomorphologie structurale.

De l'observation des sites connus découle donc le second ensemble de variables qui regroupe tout un jeu de paramètres éco-géomorphologiques constituant le potentiel «d'occupabilité» d'une région donnée. Les critères de classification sont choisis en fonction des principes suivants:

- Ils doivent relever de propriétés intrinsèques du milieu, c'est-à-dire des caractéristiques géomorphologiques qui ne sont pas imputables à l'activité humaine.
- La préférence est donnée aux caractéristiques les plus stables et les plus permanentes dans le temps.
- Les critères de classification doivent être identifiables ou interprétables par photo-interprétation et par cartes topographiques, puisque cette étape de l'évaluation archéologique n'implique pas nécessairement une intervention sur le terrain.

Le fil conducteur de cette méthode consiste donc à caractériser dans un langage uniformisé les composantes de l'aire d'étude les plus permanentes de l'environnement susceptible de contenir des zones de potentiel archéologique. Nous examinons la configuration du territoire étudié et émettons des hypothèses sur son potentiel d'habitabilité. Le recoupement des données archéologiques et géomorphologiques nous permet d'énoncer des règles générales propres à la classification des espaces selon leur potentiel archéologique présumé.

C'est la distance plus ou moins grande entre ce qui constitue un lieu idéal pour l'habitation et la réalité physique, géographique et écologique qui caractérisent les zones de potentiel archéologique. Compte tenu des caractéristiques variables qu'offre la région, certains endroits correspondent davantage à des lieux de prédilection choisis par les habitants alors que d'autres ne sont utilisés qu'en cas d'extrême nécessité. Ainsi, quatre variables semblent particulièrement importantes pour l'établissement humain : la distance, l'altitude du site par rapport au plan d'eau, le drainage et les ressources potentiellement disponibles.

Il faut néanmoins tenir compte des variations saisonnières dans l'élaboration de ce modèle. Ainsi, les rives des cours d'eau et des lacs étaient surtout fréquentées lors de la saison estivale tandis que la protection contre le vent qu'offrent les forêts de l'intérieur convenait mieux aux occupations hivernales. Par ailleurs, les variations géomorphologiques survenues depuis la dernière glaciation comptent également parmi les variables à considérer.

4 Contexte régional

Afin d'évaluer le potentiel archéologique d'un espace donné, l'archéologue prend en considération les données connues à l'échelle régionale. Ces informations permettent d'établir l'ancienneté et la récurrence possible de toute occupation éventuelle. Elles permettent également de comprendre les schèmes d'établissement des groupes occupant la région et ainsi de conceptualiser leur utilisation du territoire. Cette partie sert à présenter les données de base autour desquelles l'étude de potentiel viendra s'articuler.

4.1 Milieu physique

4.1.1 Géologie

Les roches qui forment les assises géologiques de la région appartiennent au Bouclier canadien. On y retrouve surtout des roches volcaniques et sédimentaires dont la formation remonte à l'une des plus vieilles formations géologiques de la planète, l'Archéen, avoisinant les 2,6 milliards d'années. Sous l'effet de la chaleur et de la pression interne de la terre, ces roches se sont métamorphosées puis stabilisées avant de subir l'usure du temps jusqu'à façonner un paysage de pénéplaine.

L'Abitibi-Témiscamingue touche à deux provinces géologiques, soit celle du Supérieur et celle de Grenville. La zone d'étude se situe dans la province du Supérieur dans la sous-province d'Abitibi tout près de la frontière de la sous-province de Pontiac (figure 3a), ces dernières se répartissant de part et d'autre de la faille de Cadillac laquelle est à l'origine des nombreuses activités minières régionales. Si les roches de type granitoïde et le gneiss y sont dominantes, nos recherches archéologiques ont dévoilé que ce sont des roches plutoniques, des rhyolithes, qui à la période préhistorique ont abondamment et majoritairement servi de matière première à la fabrication de l'outillage lithique. De nombreuses formations de rhyolithe de qualités variables affleurent en région. Plusieurs carrières préhistoriques y ont été localisées et investiguées.

4.1.2 Glaciation

Au cours des deux derniers millions d'années, l'Amérique du Nord se transforme sous le poids de quatre épisodes glaciaires. La dernière, la glaciation wisconsinienne, a débuté il y a environ 100 000 ans. À son apogée, vers 20 000 ans A.A.², tout l'Abitibi-Témiscamingue supporte un glacier qui se retirera graduellement sous l'effet d'un réchauffement climatique.

Le territoire du Témiscamingue commence à se libérer de sa calotte glaciaire vers 10 000 A.A. Vers 9 500 A.A., l'espace au nord du village de Roulier est encore recouvert de glace alors qu'un lac postglaciaire, le lac Barlow, occupe l'espace libéré suite au retrait du glacier (Arkéos 1985). En raison de la fonte du glacier et d'un relèvement isostatique différent entre l'Abitibi et le Témiscamingue, le lac se scinde en deux. La partie

² A.A. : avant aujourd'hui

Nord est connue sous le nom de lac postglaciaire Ojibway (figure 3b). Ce lac se vidange rapidement en direction du nord (cuvette de la Baie James) vers 8 700 A.A.

Au cours du retrait glaciaire, les eaux de fonte, canalisées par des rivières torrentielles transportent des millions de tonnes de sédiments qui ont fini par se déposer laissant sur l'ensemble du territoire une couche importante de dépôts meubles. Les archéologues privilégient l'étude de ces strates sur ou dans lesquelles les artefacts et les structures laissées en place par les premiers occupants sont généralement découverts.

4.1.3 Morphologie

De façon générale la région présente l'aspect d'un vaste plateau légèrement incliné du sud-est vers le nord-ouest. Le paysage, au relief relativement uniforme, affiche différents façonnages géomorphologiques, des massifs rocheux et de grandes plaines argileuses, de nombreux plans d'eau et des collines dont le plus haut sommet, le mont Cheminis, atteint 527 mètres. Il est aussi constitué d'immenses eskers et moraines que sont ces dépôts de sable et de gravier qui s'étirent sur plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de kilomètres et qui se sont formés dans le lit et à la sortie des rivières sous-glaciaires.

4.1.4 Hydrographie

Les lacs postglaciaires évacués, le réseau hydrographique actuel a pris son aspects actuel alors que s'installent les colonisations végétales et animales préalables à l'occupation humaine (Arkéos 1985) .

Héritage glaciaire tout à fait unique, la région présente maintenant des régimes de drainage particuliers dus à une topographie variable et aussi à une différence de perméabilité des sols en place caractéristique de l'altitude des terres et des plaines argileuses. Les lacs parfois vastes mais toujours peu profonds et les rivières peu dénivelées étalent paresseusement leurs berges et leurs méandres. C'est un immense plateau qui renferme autant d'eau que de terres rendant disponibles à qui l'habite des réserves diversifiées et abondantes de ressources terrestres et aquatiques.

Nous avons déjà souligné l'importance du réseau hydrographique comme critère de sélection d'un site propice à l'occupation humaine. La zone d'étude est située sur la rive sud du ruisseau Keriens. Ce dernier coule vers le lac De Montigny à la tête du bassin hydrographique de la Baie James au nord de la ligne de partage des eaux (figure 3c). De là, les rivières Abitibi, Harricana et Bell-Nottaway aux longs parcours de type arborescent facilitent l'orientation et l'accessibilité à un vaste territoire et guident les déplacements vers le Nord.

Au sud de la ligne de partage des eaux, les principaux plans d'eau s'articulent autour de la rivière Kinojévis qui draine le réseau vers la rivière des Outaouais, voie navigable majeure pour atteindre l'axe laurentien. Sur ce territoire, le voyageur du passé reconnaissait en maints lieux, l'avantage du raccourci qu'offre le portage même si parfois difficile. Enfin, notons dans ce bassin versant la présence des réservoirs

Decelles, Dozois et Cabonga qui ont récemment considérablement modifié les tracés hydrographiques naturels.

À la hauteur des terres, l'articulation entre ces deux bassins peut être perçue comme un territoire de vie, une frontière ou encore une zone de passage présentant des défis à la mesure des portages qu'elle impose.

4.1.5 Végétation

Suite au retrait du glacier laurentien et à l'écoulement des lacs postglaciaires, le territoire étudié a été rapidement colonisé par la végétation. Un diagramme pollinique obtenu dans la région du lac Témiscamingue (Arkéos 1986) confirme la présence d'une forêt de conifères il y a 9 000 ans. Au même endroit, vers 7 900 A.A., une forêt s'apparentant au domaine de la sapinière actuelle est déjà en place. Ces données sont corroborées par Pierre Richard (1980) qui mentionne:

« L'interprétation des diagrammes polliniques révèle que la rive sud du lac Ojibway était occupée, vers 8 900 BP³, par une forêt ouverte dominée par l'épinette noire (*Picea mariana*), dans laquelle le tremble (*Populus tremuloides*) et le pin gris (*Pinus divaricata*) jouaient un rôle important. Ce type de paysage s'est maintenu durant environ 1 000 ans dans les collines alors insulaires entourant le lac Yelle, pendant que le niveau du lac Ojibway passait de 355 à 280 m. Lors de la vidange du lac Ojibway, la colonisation végétale des basses terres s'est effectuée rapidement de 7 900 à 7 200 ans BP... » (Richard 1980).

L'Abitibi-Témiscamingue offre une diversité de peuplements forestiers caractéristiques d'un climat de type continental tempéré de marge froide. Deux grandes formations végétales se partagent le territoire. La forêt boréale couvre tout l'Abitibi, elle-même partagée en trois sous-formations étagées du nord au sud soit la pessière, la sapinière à bouleau blanc (incluant la zone d'étude) et la sapinière à bouleau jaune. La forêt décidue occupe la partie la plus méridionale du Témiscamingue (figure 3d).

Au-delà du fait que cette description esquisse le décor des premiers occupants, il convient surtout de considérer la végétation comme une source très importante et variée de matières premières aux multiples usages. En effet, sans végétation la vie et même la survie deviennent difficiles, pratiquement impossibles.

En milieu archéologique, les végétaux se conservent souvent mal. Sous la truelle, seuls quelques fugaces vestiges décomposés par le temps et les éléments reverront le jour. Une valeur ajoutée découle alors de leur relative rareté; étudiés, analysés, extrapolés et remis en contexte, ils deviennent non seulement de bons échantillons datables par la méthode du carbone 14, ils endossent surtout leur important rôle de témoins singuliers porteurs d'informations à valeur anthropologique.

³ BP : before present dans le texte original de Richard.

4.1.6 Faune

Le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue supporte une faune indispensable aux premiers occupants. Ils pouvaient l'exploiter non seulement pour se nourrir, mais aussi pour couvrir leurs habitations, se vêtir, s'outiller, se transporter, se soigner, se laver, s'amuser, se parer, commercer, etc.

Parmi les espèces de mammifères les plus couramment utilisées se trouvent les cervidés tels l'orignal, le caribou et le cerf de Virginie. Signalons qu'au sud de Malartic, on peut encore observer la zone de vêlage d'un petit troupeau de caribou des bois, vestige des hardes qui occupaient la région jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Mentionnons également les animaux à fourrure comme le vison, le rat musqué, la martre, la loutre, l'ours noir, le loup, le renard roux, le lièvre d'Amérique et le lynx. De plus, les nombreux barrages de castor indiqués sur les cartes topographiques témoignent de la grande disponibilité de cette ressource dans les environs de la zone d'étude. Cette espèce était probablement la plus consommée à certaines périodes de l'année.

La faune ichtyologique constitue également une ressource de base notamment lors de la saison sans neige. Parmi les espèces prisées, notons le doré jaune, le doré noir, le grand brochet, le brochet du Nord, l'esturgeon jaune, le corégone (poisson blanc), la truite grise et l'omble de fontaine.

D'après les cartes de répartition du guide d'identification des oiseaux d'Amérique du Nord (National Géographique), environ 135 espèces d'oiseaux nichent en Abitibi-Témiscamingue offrant ainsi un imposant potentiel d'exploitation. Les canards (± 15 espèces) et les gélinoxes (3 espèces) figurent en tête de liste des gibiers ailés les plus recherchés. Les autres espèces, rapaces, passereaux ou autres présentent aussi des sources d'approvisionnement complémentaires en matières premières puisque plumes, duvet, viande, tendons, ossements et oeufs peuvent être adaptés à des usages multiples de la vie quotidienne.

Finalement, mentionnons la tortue serpentine, le seul reptile dont des vestiges osseux ont été identifiés dans les sites archéologiques de la région.

4.2 Occupation humaine du territoire

À ce jour, plus de 600 sites archéologiques ont été repérés et investigués à divers degrés en Abitibi-Témiscamingue. Aucun site archéologique n'est répertorié à l'intérieur d'un rayon de 10 kilomètres de la zone d'étude, les sites les plus à proximité étant à Val-d'Or et au lac Endormi. Il est plausible qu'un éventuel inventaire archéologique à l'intérieur de la zone d'étude soit la première intervention de nature archéologique dans les environs de cette zone.

En matière d'occupation humaine régionale antérieure au XX^e siècle, un certain nombre de déductions et de constats découlant des années de recherche réalisées par Archéo-08 peuvent être évoqués. Ceux-ci représentent des faits communément acceptés et forment le cadre chronologique général (tableau 1).

L'occupation de l'Abitibi-Témiscamingue, surtout dans sa portion sud, serait relativement ancienne. En effet, la colonisation végétale pouvant supporter une faune exploitable par l'homme date au moins du X^e millénaire avant aujourd'hui (A.A.). Aucune barrière physique n'empêchait donc d'éventuels premiers occupants de se manifester dans le sud, sur les berges des lacs proglaciaires ou des lacs ancestraux qui ont suivi leur vidange.

Dans les faits, la plus ancienne occupation du territoire a été découverte en Abitibi dans la région de Taschereau sur les rives escarpées du lac Robertson. Ce camp de chasseurs-cueilleurs aurait été occupé dans l'intervalle temporel compris entre 8 000 et 7 000 A.A. (Côté 1998). Un échantillon de charbon de bois provenant du site Bérubé (DdGt-5), fouillé par Roger Marois dans les années soixante-dix, a rendu une date de $6\,225 \pm 160$ A.A. Cette date étaye la découverte d'objets de l'Archaïque moyen observés dans plusieurs collections privées au lac Abitibi (Côté 1993, 1995). Signalons aussi la découverte en 2009 d'un site Archaïque moyen sur les rives de la rivière Kinojévis dans le Parc national d'Aiguebelle.

Mentionnons aussi la présence de gouges polies et bouchardées, de pointes en ardoise polies, de couteaux semi-circulaires de type ulu, de différents types de pointes taillées semblables à celles de l'Archaïque laurentien, lamokoïdes post-laurentiens et terminal (phase de Duparquet) de type «Small Point» (Côté 2004). La structure 3 du site DaGt-1 (lac Opatatica) fouillée en 1988 par Archéo-08, a fourni une date de $4\,230 \pm 70$ A.A. Cette structure était associée à quelques pointes de type Brewerton. Cela en fait la seconde plus ancienne date obtenue pour l'Abitibi-Témiscamingue associée à une occupation humaine. Au moins deux sites de l'Abitibi-Témiscamingue (Site Réal : $2\,760 \pm 50$ A.A. et $3\,030 \pm 60$ et Site Léo-Guay $2\,609 \pm 60$ A.A.) ont rendu des dates accompagnant des témoins typologiques qui confirment la diffusion de la phase Duparquet (tradition Small Point) à l'ensemble de la région.

Il semble que le territoire ait été occupé sans discontinuité à partir de l'Archaïque récent jusqu'à nos jours. Il convient de spécifier certaines particularités qui ressortent de l'étude des sites que nous avons fouillés et de l'examen des grandes collections privées.

Par exemple, nous avons observé que des différences distinguent les secteurs de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda. Ainsi, nous avons pu démontrer que sur une base statistique les sources d'approvisionnement en matières premières lithiques sont différentes selon les bassins versant.

Nombre d'objets découverts lors des fouilles, ainsi que de nombreux témoins observés dans des collections privées, soulignent la possibilité d'une affiliation de certains des occupants de l'Abitibi-Témiscamingue avec l'épisode culturel « Meadowood »⁴. Cette assertion est appuyée par la présence soutenue de pointes de projectiles connues sous l'appellation de pointes Meadowood «Box base». Nous avons aussi observé assez fréquemment des objets ou des fragments d'objets taillés en chert Onondaga provenant de la région des Grands Lacs. Ce matériau était particulièrement prisé par les participants à ce réseau culturel (Clermont et Chapdelaine 1996).

Alors que dans la plaine laurentienne nous observons des participations à des traditions d'abord identifiées au sud de la frontière américaine, nous notons, en Abitibi-Témiscamingue lors du Sylvicole, de nets partages d'influences occidentales. Ces dernières sont particulièrement marquées durant la période du Sylvicole moyen⁵ et du Sylvicole supérieur⁶. La poterie devient un médium courant et est généralement fabriquée sur place. Elle est comparable à celle que fabriquaient les populations vivant au nord du lac Supérieur et quelquefois plus à l'ouest. Toutefois, le Sylvicole moyen laurelien présente des influences originales, peut-être inspirées par la fréquentation de populations péninsulaires plus méridionales (Côté 1993, 1995; Inksetter 2001).

Pour sa part, le Sylvicole supérieur débute par une participation sans partage à la tradition blackduckienne, originalement définie au nord-ouest du lac Supérieur (Côté et Inksetter 2001). Vers 1300 de notre ère, on constate un déferlement de céramiques iroquoiennes de l'Ontario (épisode Mamiwinnik) en même temps que les ancêtres des Hurons-Wendat mettent en place le réseau économique-politique que constateront les premiers visiteurs européens au XVII^e siècle (Côté 1993, 1995; Guindon 2005).

Chronologiquement, le réseau d'influence "pro-Wendat" est en place dès le milieu du XIII^e siècle ("phase Middleport")⁷. En fait, plusieurs indices laissent même percevoir qu'il était probablement opérationnel deux ou trois siècles auparavant (Côté 1990) et que l'Abitibi-Témiscamingue était régulièrement en contact avec les réseaux culturels «Princess Point» et «Pickering»⁸.

⁴ 1 000 à 400 av. J-C.

⁵ 400 av. J-C. à 900 ap. J-C.

⁶ 1 000 à 1 650 ap. J-C.

⁷ 1 250 à 1 450 ap. J-C.

⁸ 800 à 1 250 ap. J-C.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, la présence algonquine dans le bassin de l'Outaouais supérieur est vraisemblablement associée aux populations amérindiennes gravitant autour de divers postes de traite notamment ceux de Grand lac Victoria et de «Long-Point» au Témiscamingue. Ces bandes exploitaient encore intensivement au début du XX^e siècle une zone répartie de part et d'autre de la rivière des Outaouais entre Anglier et la partie supérieure de la réserve faunique de La Vérendrye actuelle (Chamberland 2004).

La dernière grande vague de peuplement de la région a été le fait des Euro-québécois. Au cours des trois derniers siècles, ces derniers ont été partenaires des résidents amérindiens dans la première industrie de la région : la récolte et la traite des fourrures. Par la suite, à la fin du XIX^e siècle, l'industrie forestière, l'agriculture et enfin l'industrie minière devaient déverser leur flot de nouveaux arrivants modifiant ainsi le paysage archéologique. Les pressions qu'ils font subir à la ressource archéologique ancienne sont nombreuses.

Tableau 1 Périodes culturelles de la préhistoire québécoise

Début de la période *	Période	Culture	Phase
0 (1950)	Contemporaine	Anicinabek	Post-confédération
100	Historique		Régime anglais
200			Régime français
400	Sylvicole supérieur	Mamiwinnik	Wendat
500			Blackcreek-Lalonde
600			Middleport
800			Uren
1000			Pickering
1200			Princess Point
			Blackduckien
1300		Sylvicole moyen	Laurelien
1600			?
2200	Sylvicole inférieur		Meadowood
2600	Archaïque supérieur	«Post-laurentien»	Small Point
3200			Suskehanoïde
3500			Lamokoïde
4 000		«Laurentien»	
5 000	Archaïque moyen		
6 000	Archaïque inférieur/Paléoindien récent		

* En années avant aujourd'hui

5 Résultats

La zone d'étude a fait l'objet d'un examen cartographique et d'un examen visuel sur le terrain par les archéologues le 24 juillet 2014. Le positionnement de la zone dans une des charges de la rivière Sabourin n'est pas très prometteur en ce qui a trait à la ressource archéologique. L'absence de cours d'eau majeurs et de plans d'eau d'importance dans la zone d'étude la rend peu propice à l'occupation humaine.

Les cours d'eau de la zone d'étude tendent à avoir un faible débit, ont des parcours présentant de multiples méandres et leur relative étroitesse porte à douter de leur navigabilité. Les berges de ces cours d'eau présentent un épais couvert d'aulnes (Photo 1). Il est toutefois à retenir que les berges représentent toujours un certain potentiel archéologique, puisque d'innombrables sites ont été découverts en bordure de cours d'eau à l'échelle régionale.

Le terrain généralement marécageux, bien qu'avantageux pour l'exploitation de certaines espèces animales, est très peu propice à l'occupation humaine. La forte rétention d'eau des sols et la formation de zones humides en résultant sont en effet des facteurs négatifs; les sols modérément ou bien drainés étant davantage favorisés par les groupes humains (photo 2). De plus, la présence de zones décapées et la présence d'une mine désaffectée laissent des traces d'importantes perturbations mécaniques dans la zone d'étude. De plus, la multitude de chemins forestiers traversant la zone et la présence d'une jeune forêt laisse croire qu'il y a eu une exploitation forestière récente, même si des facteurs naturels pourraient expliquer l'état de la forêt (photo 3).

La zone des installations projetées du projet Akasaba Ouest, recoupe des zones à faible potentiel archéologique (figure 4). Ces zones à faible potentiel sont situées sur les berges des multiples cours d'eau la traversant. Le reste de la zone n'est d'aucun intérêt sur le plan archéologique.

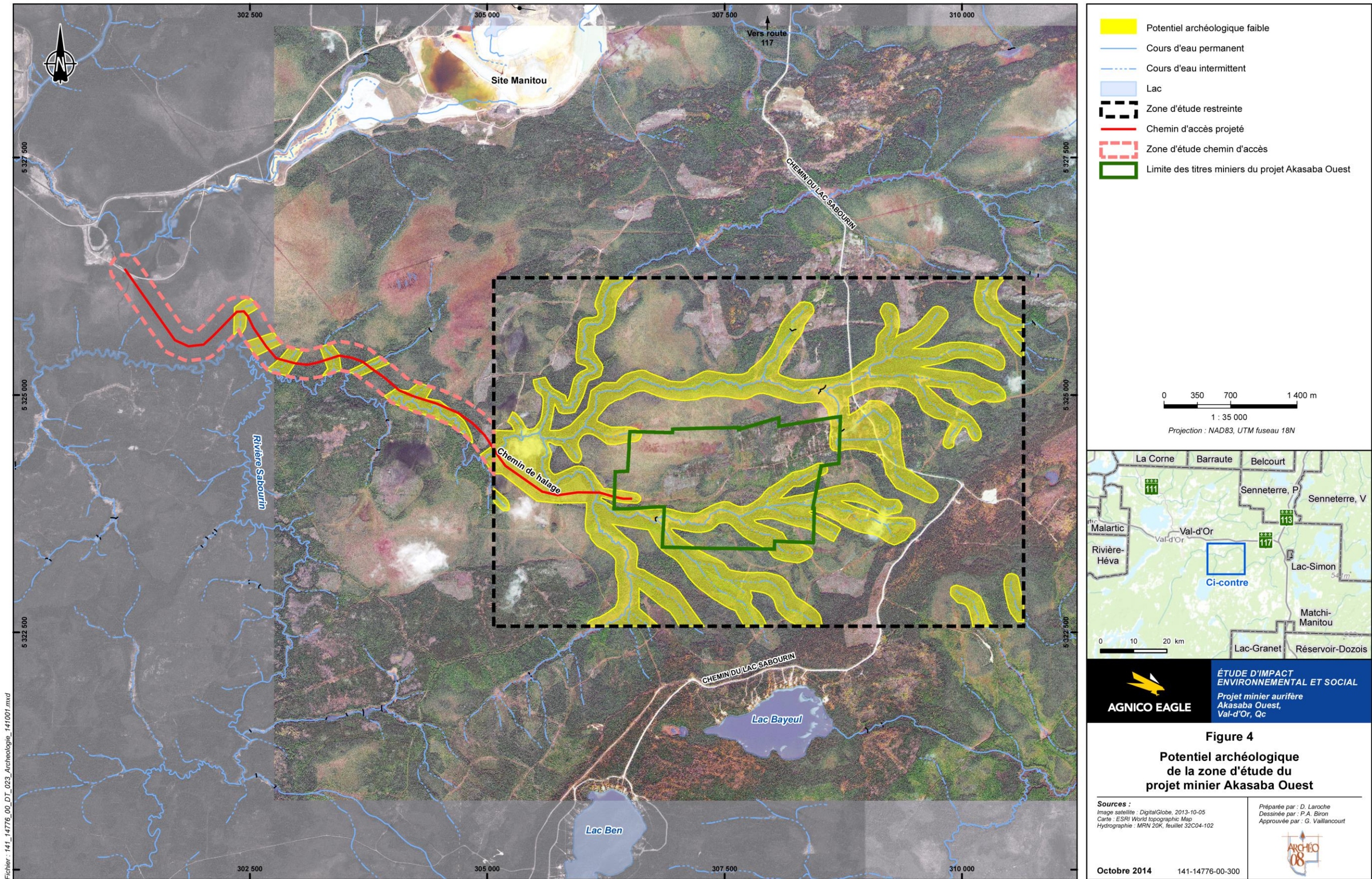


Figure 4 Secteur de potentiel archéologique de la zone d'étude du projet minier Akasaba Ouest



Photo 1 Aulne par-dessus le ruisseau



Photo 2 Exemple de sol humide et marécageux, vers le nord



Photo 3 Exemple de l'environnement, vers le sud

6 Conclusions et recommandations

Devant la faiblesse du potentiel archéologique de la zone d'étude, la réalisation d'un inventaire archéologique sur l'ensemble de la zone d'étude n'est pas considérée comme étant une nécessité. Le contexte général de la zone d'étude ne porte pas à considérer que le projet représente un risque important pour les ressources archéologiques. Nous considérons donc que les travaux proposés par Agnico-Eagle pourront être entrepris sans contrainte archéologique.

En cas de découvertes de vestiges archéologiques lors des travaux, il est recommandé que le responsable des travaux avise le ministère de la Culture et des Communications. Les travaux seront suspendus jusqu'à ce que le ministère donne l'autorisation de les poursuivre. En vertu de la Loi 82 sur le patrimoine culturel, il est interdit d'enlever quoi que ce soit et de déplacer les objets et les vestiges.

Bibliographie

Arkéos

1985 *Étude de potentiel archéologique du Témiscamingue, région nord du lac Simard.* Ministère de la Culture et des Communications.

Chamberland, Roland

2004 *Terra incognita des Kotakoutouemis : l'Algonquinie orientale au XVIIe siècle.* Les Presses de l'Université Laval ; Musée canadien des civilisations, Québec, Hull.

Clermont, Norman et Claude Chapdelaine

1996 *Des pierres et des hommes.*

Côté, Marc

1990 *Intervention archéologique 1989: fouille au site DaGt-1 (lac Opasatica).* Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1993 Le site DaGt-1: un établissement algonquin du Sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue. In *Traces du passé, images du présent : anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*, pp. 5-60. Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.

1995 Une présence plus que millénaire. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, edited by O. Vincent Domey, pp. 67-95.

1998 *Le site Ramsay : Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue.* Corporation Archéo-08.

2004 *Correspondance sur la sépulture de l'Île 38 du lac Abitibi (DeGt-17).* Corporation Archéo-08.

Côté, Marc et Leila Inksetter

2001 Ceramics and Chronology of the Late Prehistoric Period : the Abitibi-Témiscamingue case. Paper presented at the 33rd Annual Meeting of the Canadian Archaeological Association.

Guindon, François

2005 Un portrait technologique de l'argilite de Cobalt au site Arno (DaGt-9). *ArchéoLogique* (18):71-79

Inksetter, Leila

2001 Laurel et Blackduck : l'apport du site Roger Marois. *Archéologiques* (14):pp. 11-23.

Laforte, E., F. Moreau et D.Roy

1987 Aperçu méthodologique d'une étude de potentiel archéologique. Le cas Havre-Saint-Pierre/Baie Johan-Beetz. *Archéologiques* 1:53-74.

Richard, Pierre

1980 Histoire postglaciaire de la végétation au sud du lac Abitibi, Ontario et Québec. *Géographie physique et quaternaire* 34(1):77-94.

Catalogue photographique

N°photo	Description
1	Aulne par-dessus le ruisseau
2	Aulne par-dessus le ruisseau
3	Exemple de l'environnement, vers l'ouest
4	Exemple de l'environnement, vers le sud
5	Exemple de terrain humide, chemin d'accès, vers l'ouest
6	Exemple de terrain humide, chemin d'accès, vers le sud
7	Exemple de terrain humide, chemin d'accès, vers le sud
8	Exemple de terrain humide avec l'équipe, chemin d'accès, vers le sud
9	Plan rapproché du sol de la zone humide
10	Exemple de l'environnement, vers le sud
11	Exemple de sol humide et marécageux, vers le nord

Les photos se retrouvent sur le CD mis en pochette dans la copie papier.

